



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Affiché le

ID : 035-263502221-20230703-2023\_30-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :  
30

Séance du 27 juin 2023

Objet

Budget du CCAS 2023

Décision modificative n°1

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 6 juin 2023, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Torlay, Abi Fadel, Lanson, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Monsieur Lemonnier et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :  
Madame Denigot qui donne pouvoir à Madame Lanson

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice 13

Présents 12

Votants 13

**Vote**

Pour 13

Contre 0

Abstention 0

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**BUDGET DU CCAS 2023**  
-----  
**DÉCISION MODIFICATIVE N°1**  
-----

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M57 applicables aux CCAS,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 30 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023 du CCAS,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

ADOpte la décision modificative n°1 du budget 2023 du CCAS, telle que présentée ci-après et s'équilibrant comme suit :

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 1 000,00 €

*Chapitre 16* – Emprunt et dettes assimilées

Compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus 1 000,00 €

Recettes d'investissement 1 000,00 €

*Chapitre 16* – Emprunt et dettes assimilées

Compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus 1 000,00 €

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Pascal Duchêne

